

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 février 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt six février deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 février 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Dominique ADENOT, Odile VIGNAL, Havva ISIK, Nicole BARBIN, Claudine LAFAYE, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s :

Carole COURTIAL, Chantal MERCIER-COURTY, Bruno SLAMA

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

*Monsieur Thierry ORLIAGUET donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER et quitte la séance après la question n°2
Madame Pascaline BIDOUNG, qui avait donné pouvoir à Monsieur Christophe BERTUCAT, est présente à partir de la question n°5.
Monsieur René MAYOT, qui avait donné pouvoir à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER est présent à partir de la question n°5.*

Interruption de séance de 21 h 25 à 21 h 45.

A partir de la question n°7, M. le Maire confie la conduite des débats à M. Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 32
SOUTIEN AUX PROJETS ASSOCIATIFS DANS LE CHAMP EDUCATIF HORS
ZONE URBAINE SENSIBLE

La Ville a mis en place, au budget 2009, une enveloppe de 50 000 € afin de contribuer au financement des projets associatifs dans le champ éducatif hors Zone Urbaine Sensible (Z.U.S.).

Il a été examiné favorablement un projet et il est proposé l'attribution d'une enveloppe de 1 080 € sur ce crédit.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention comme présentée dans le tableau en annexe.

Maître d'ouvrage	Intitulé des projets	Descriptif du projet	Coût de l'action €	Subvention municipale attribuée en 2007	Subvention Ville demandée pour 2008 / 2009	Subvention Ville proposée pour 2008 / 2009
COLLEGE DE TREMONTEIX FOYER SOCIO EDUCATIF	Club échecs	Quartier Trémonteix Periodicité : 2 heures heddomadaïres Objectifs : Découverte du jeu des échecs pour les non initiés / Perfectionnement pour les autres Permettre aux enfants de poursuivre la pratique entre école primaire et collège Concerne 30 enfants de 11 à 15 ans	1 200,00	1 080,00	1 080,00	1 080,00
TOTAL			1 200,00	1 080,00	1 080,00	1 080,00

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10 mars 2009

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe,

Jacqueline CHAPON